

80 millions d'euros à la culture pour passer l'hiver

Pour passer l'hiver, résister aux surcoûts énergétiques et à l'inflation, les budgets de la Culture vont s'accroître de plusieurs dizaines de millions d'euros. Revue de détail.

Article réservé aux abonnés



D.R.



Journaliste au service Culture
Par **Alain Lallemand**

Publié le 17/11/2022 à 06:00 | Temps de lecture: 5 min

Après deux années de covid, la culture, à nouveau, est en situation de crise : la flambée des coûts énergétiques n'épargne ni les musées, ni les salles de cinéma, ni nos grandes scènes. *Winter is coming*. L'inflation, elle aussi, frappe dur. Les salaires, le papier, le bois... Un exemple emblématique : les travaux de construction-rénovation du théâtre Jean Vilar, à Louvain-la-Neuve. Ce vaste chantier s'est ouvert en février dernier. Dont coût : 9,8 millions d'euros, pour un magnifique projet d'environ 400 places. Le théâtre, la province, la Fédération Wallonie-Bruxelles se partageaient l'ardoise, le tout était ficelé avec un appoint de la commune. Mais la hausse des coûts de matériaux et de main-d'œuvre a atteint 33 % en quelques mois, un dérapage de... deux millions. Une paille ! Or, l'automne venu, plus personne ne peut délier sa bourse : ni la commune, ni la province. Fallait-il interrompre les travaux, laisser le chantier à ciel ouvert ? Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a sauvé les meubles, réservé une provision pour combler les deux millions manquants, à ponctionner sur les chantiers d'infrastructures culturelles 2023. Le chantier du théâtre est sauvé, la scène pourra rouvrir en mars 2024.



Visite ministérielle nocturne, cette semaine, au chantier du théâtre Jean Vilar: les opérateurs sont soulagés, le chantier est sauvé. - Le Soir.

C'est là, au Vilar, que *Le Soir* a retrouvé la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Ecolo). Depuis le début de la mandature, elle collectionne les tuiles. Comment la culture va-t-elle passer l'hiver, quels sont les chiffres ? « Pour les opérateurs culturels », lance-t-elle, « le premier bouclier de protection, c'est l'indexation assurée, non seulement pour les arts de la scène, mais pour tous les opérateurs culturels pour lesquels l'indexation était prévue par décret. » Sortez les calculatrices : une indexation de 7,12 % en 2022, à laquelle s'ajoutent 8,93 % en 2023, soit 16,69 % en total cumulé. Le budget de la culture va-t-il tenir ?

Indexation, aides forfaitaires, cellule de veille

Oui, il va même faire un peu mieux : « Ces 19 millions ne seront pas suffisants, entre autres pour tous les opérateurs qui ne sont pas indexés par décret ou qui sont historiquement hors décret. » Là, la ministre dégage six millions supplémentaires d'aide directe « énergie ». Une aide forfaitaire. Et pour le solde, parce que les mesures linéaires passent parfois à côté de leurs cibles, Bénédicte Linard dégage un outil qu'elle a peaufiné au long de la crise covid : une cellule de veille, [mise en œuvre ce mercredi](#). « Le budget, là, est de dix millions. On est parti de ce qui existe aujourd'hui, la cellule de veille « covid » logée à l'inspection de la culture, dont on a aménagé les modalités d'intervention pour répondre au contexte de la crise énergétique. À la demande des opérateurs (et jusqu'en juin), la cellule analyse les besoins particuliers. Chaque opérateur dont la viabilité est menacée, ou qui verrait l'une des activités de sa programmation menacée à cause des coûts de l'énergie, peut s'adresser à la cellule de veille. »

Newsletter MAD

Chaque mercredi, retrouvez les sorties cinéma de la semaine et la sélection du meilleur de l'agenda culturel.

Je m'inscris

Faites les comptes : 35 millions d'euros pour aider la culture à passer l'hiver, et ce sera sans doute davantage. « Nous avons une clause de rendez-vous en février 2023 », explique la ministre, « En fonction de l'évaluation des besoins, une marge potentielle existe. La volatilité des prix est telle qu'il était difficile d'arrêter quelque chose d'extrêmement précis dès à présent. L'important est de ne pas rater sa cible. »

Ces aides ne seront pas des chèques en blanc : la ministre n'a pas oublié les convictions de son parti, la crise ne sera pas contrée sans embrasser une certaine sobriété énergétique. « Il y aura un formulaire, une sorte de déclaration sur l'honneur (il n'y aura pas de sanction à la clé) liée aux aides énergétiques : l'opérateur culturel soutenu via les six millions d'aide forfaitaire ou via la cellule de veille, est incité à réfléchir à sa consommation. Car passer l'hiver est une chose, mais d'autres hivers arrivent. Il faut s'interroger de manière large sur ses propres pratiques de consommation, mais aussi sur la vitesse et la quantité des réalisations culturelles. Donc s'interroger sur leur durabilité : notre offre culturelle est-elle en phase avec une société qui doit répondre à l'enjeu climatique ? »

« La culture n'est pas un luxe »

Pour répondre à ce défi, le plan de relance européen tombe à point nommé. On le sait, la Belgique et chacune de ses entités fédérées touchera mois que prévu (environ -30 %). En Fédération wallonie-Bruxelles, la culture devrait être épargnée : « Malgré la diminution de l'enveloppe attribuée à la Belgique, j'ai décidé et proposé au gouvernement de ne pas toucher à l'enveloppe de transition énergétique des bâtiments culturels. » Ce n'est pas rien : 31,7 millions € pour 64 opérateurs logés dans des bâtiments qui n'appartiennent pas à la FWB (cela va de la transformation de l'éclairage à d'ambitieuses rénovations de bâtiments), auxquels s'ajoutent 17 millions pour la transition écologique des bâtiments culturels qui appartiennent à la FWB.

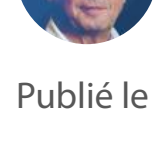
A nouveau, on s'empare des calculatrices : sans même compter les réévaluations de février, la Culture va bénéficier de près de 84 millions d'euros pour passer l'hiver et être plus résilient face aux hivers suivants. Le Vilar ? C'est en plus, et il faudra trouver une solution équivalente pour la maison de la culture de Tournai. Cela signifie-t-il qu'en 2023, on va rogner sur les budgets de fonctionnement de la Culture ? Bénédicte Linard dément : « En 2023, on ne rogne sur aucune enveloppe de la culture : elle est le ciment d'une société, primordiale pour réfléchir au monde dans lequel on vit. La culture n'est pas un luxe. »

En sus de l'indexation, une hausse du budget culture 2023

C'est une volonté de la Fédération Wallonie-Bruxelles : contre toute attente, les perspectives de subventions culturelles sont plutôt renforcées.



Contre l'effort pour surmonter la crise énergétique, la ministre de la Culture inscrit 9 millions supplémentaires au budget 2023. - Photovest.



Journaliste au service Culture
Par **Alain Lallemand**

Publié le 16/11/2022 à 19:35 | Temps de lecture: 4 min

Les rigueurs de l'hiver vont-elles plomber l'ambition culturelle pour 2023 ? Ce serait un sombre présage, alors que dans une dizaine de jours, les opérateurs des arts de la scène sont invités à remettre leurs dossiers pour le renouvellement de leurs contrats-programmes.

Au pessimisme, la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Ecolo) oppose une volonté : « Je travaille depuis trois ans à une culture plus accessible, plus diversifiée, ancrée dans les territoires, proche des gens, et qui soit aussi plus solide, plus résiliente. Les contrats-programmes – mais ils ne sont pas les seuls outils – s'inscrivent dans une dynamique qui renforce ces objectifs – accessibilité, résilience. »

Non, elle ne va pas sabrer dans les contrats-programmes, même si elle demeure « dans les contraintes budgétaires qui sont celles de la Fédération Wallonie-Bruxelles ». L'enveloppe globale des contrats-programmes sera supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui (même en tenant compte de l'indexation). Il y aura un financement supplémentaire. Mais il n'y a pas qu'eux, il y a aussi les contrats de service, contrats de diffusion, contrats de création. Je ne vais pas "trouver cent millions", mais on fera honneur à tous ces contrats, sans oublier les nouvelles disciplines – humour, marionnettes, théâtre d'objets, etc. »

Dès lors, une fois l'hiver passé, quelles sont les surprises pour la culture 2023 ?

1 Un contrat de filière musicales

Comme pour le livre cette année, la ministre de la Culture vise la création en 2023 d'un contrat de filière des musicales. Une aide ponctuelle de 90.000 € est inscrite au budget pour cette mise en place mais, comme pour le livre, elle se prolonge par des aides structurelles, visant à mieux financer un secteur traditionnellement moins soutenu : « On va augmenter certaines aides liées aux musicales actuelles, particulièrement en faveur des vitrines sectorielles : les festivals Fifty Lab, FrancoFaune, la Maison Poème, etc., parce qu'on estime qu'ils ont été trop peu financés par le passé. »

2 Une aide aux libraires émergents

Autre signal positif : une aide spécifique aux librairies nouvelles. Quel est le problème ? Alors que [de nouvelles librairies éclosent un peu partout en Fédération Wallonie-Bruxelles](#) (*Le Soir* du 8 novembre), le label de « librairie de qualité » ne leur est accessible qu'après deux exercices comptables accomplis. Mais ce label est la porte d'entrée à diverses aides dont les nouvelles librairies auraient bien besoin pour se lancer. Un chantier est ouvert pour le réexamen de 5 des 11 critères qui permettent d'accéder à ce label de qualité. Côté budget, « on a dégagé une enveloppe de 40.000 €, mise à disposition des libraires qui se lancent, qui n'ont pas encore pu obtenir le label, et qui vont pouvoir obtenir une aide. » En pratique, cette enveloppe sera accessible via le Syndicat des libraires francophones de Belgique (SLFB), et, selon l'analyse qu'en fera le SLFB, devrait permettre à ces jeunes libraires de s'abonner à un outil de référence bibliographique, d'accroître leur fonds de livres, etc. « Il s'agit ici de soutenir les librairies émergentes dans les tout premiers moments. » A signaler en parallèle : en 2023, la lecture publique sera enfin financée à 100 % selon les termes du décret de 2009. Il était temps...

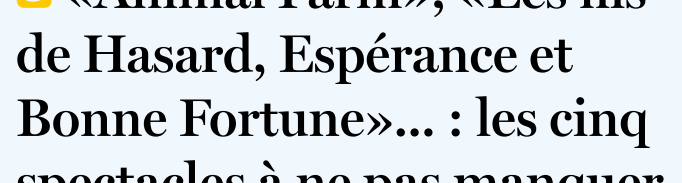
3 Un projet pilote en arts plastiques

Plasticiens et plasticiennes revendiquent depuis longtemps un financement adéquat de leur travail invisibilisé. Pour rencontrer les spécificités de leur secteur, la Fédération des arts plastiques (FAP) avait d'ailleurs élaboré une grille de rémunérations qui intègre notamment un droit de monstration. Ont-ils été entendus ? « En 2023, un montant supplémentaire de 331.000 euros est dégagé », explique Bénédicte Linard. « 131.000 € pour faire honneur à d'éventuelles nouvelles demandes de reconnaissance, et des renouveau. Mais 200.000 € sont mis sur la table pour un projet pilote sur les rémunérations. L'idée est d'explorer comment améliorer les rémunérations des plasticiens et plasticiennes. On travaille avec la FAP – des personnes qui ont une expérience de terrain – et avec l'administration. On tirera les enseignements du projet pilote, l'idée étant d'aller plus loin, structurellement, dans le soutien à la rémunération des plasticiens. »

4 Un futur pour la culture III

Enfin, plus de 1,5 million d'euros sont consacrés à une troisième édition de l'appel à projets « Un futur pour la culture ». « La triangulation entre les porteurs de projets (artistes ou compagnies), une localité et un public a créé une dynamique, des expériences inédites de synergies », remarque la ministre, « c'est ce qui a séduit tant l'administration que les opérateurs culturels. Cela soutient pas mal de jeunes, des artistes émergents. » Quand ? « On y réfléchit : la crise énergétique induit peut-être qu'on doive modaliser différemment l'appel à projet. » L'énergie, on y revient.

Aussi en Scènes



«Animal Farm», «Les fils de Hasard, Espérance et Bonne Fortune»... : les cinq spectacles à ne pas manquer cette semaine



Critique | «Europe Connexion»: lobbyiste, ton univers impitoyable!

La pièce d'Alexandra Badea nous emmène dans les coulisses du Parlement européen pour une immersion glaçante dans les coulisses des lobbies. Mise en scène et jeu impeccables au Théâtre des Martyrs.

Par Catherine Makereel

Voir plus d'articles



Podcast – Alex Vizorek: «Michel Drucker fera mon oraison funèbre»

Par Nicolas Crousse et Pierre Fagnart



Alex Vizorek est mort... et il va très bien, merci!

Par Nicolas Crousse

À la Une

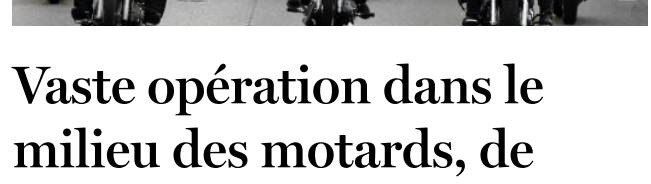


Guerre en Ukraine: nouvelle vague massive de frappes russes



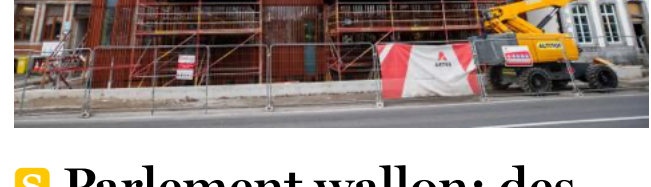
Décodage | La Pologne, étternelle «victime coloniale»

Par William Bourton



Vaste opération dans le milieu des motards, de nombreux perquisitions et arrestations

LE SOIR
Votre abonnement **1,25€** /semaine
Accédez en illimité à tous les articles de la rédaction du Soir
J'en profite



Parlement wallon: des marchés publics qui sentent le soufre

Par Xavier Coussae



Midterms: les Républicains remportent une majorité des sièges à la Chambre des représentants, Joe Biden réagit

LE SOIR
Repensons notre quotidien

L'actu tous les jours grâce à notre newsletter

S'inscrire aux newsletters

Retour en haut du site

LES SECTIONS DU SITE

Belgique
Monde
Économie
Sports
Culture
Opinions
Techno

Sciences et santé
So Soir
Soirmag
Images
Le choix de la rédaction
Dossiers
Archives

Bourses
Trafic
Météo
Programmes télé
Club du Soir
Nous contacter
RSS
Les voyages du Soir
La boutique SoSoir
Petites annonces
Annonces immobilières

Gocar
Bons plans
Comparateur
Guide d'achat
Codes promos Belgique
Faire-part et cartes de vobux
Photobook
Les Œuvres du Soir
Toutes nos archives
Gérer les cookies

Rosell
Rosell Advertising
References
Cinews
Out.be
L'Echo
SudInfo
Metro
Kotplanet.be

Grenez Echo
La Voix du Nord
Vlan
Rendez-vous
En mémoire
Sillon belge
App Store Optimization
IMMOVLAN
VLANSHP

SUIVEZ LE SOIR Facebook Twitter Instagram Flux RSS